



MAIRIE DE LASSY

95270 LASSY Tél : 09 64 16 76 16 Fax : 01 34 71 05 82

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE – ARRONDISSEMENT DE SARCELLES – CANTON DE FOSSES

Adresse mail : mairie-de-lassy@orange.fr

Site internet : <http://lassy95.fr>

Lassy, le 23 février 2021

AVIS A TOUS LES PROPRIETAIRES DE CHIENS

Madame, Monsieur,

Nous nous permettons de vous rappeler que tout propriétaire de chiens est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal ; il devra également veiller à éviter que les animaux n'urinent sur les devants de porte.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention prévue au Code pénal.

Pour le bien-être de tous, nous vous remercions de bien vouloir respecter ces règles d'hygiène publique.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Avec nos dévoués sentiments.

L'équipe municipale

En complément à ces dispositions, nous vous rappelons qu'une réglementation particulière encadre les chiens de catégories 1 et 2. Elle implique pour leurs maîtres des obligations à connaître et des précautions à prendre. (loi n° 99-5 du 6 janvier 1999)

